



REFERENTIEL DE COMPETENCES

Soins Longue Durée

Fonction : Auxiliaire aide pratique

Table des matières

1. Formation de base	2
2. Compétences de base :	2
Compétence n°1 : Activité d'aide pratique (Aide au ménage, entretien du linge, courses) déléguée 2	
Compétence n°2 : Documentation	3
Compétence n°3 : Accompagnement psycho-social	3
Compétence n°4 : Prévention et environnement sécurisé.....	3
Compétence n°5 : Compétences sociales	4
Compétence n°6 : Communication	4
Compétence n°7 : Amélioration continue.....	5
Compétence n°8 : Être apprenant formateur	5
Compétence n°9 : Relevés d'activités.....	5
3. Validation du référentiel :	5



1. Formation de base

- Sans formation
- Possible en amont ou en cours d'emploi :
 - o Cours d'économie domestique de la Croix-Rouge [Formation Economie domestique & prise en charge CRS | redcross-edu.ch](https://redcross-edu.ch/formation-economie-domestique-prise-en-charge-crs)
 - o Formation COREM
 - o Formation OSEO (à venir)

2. Compétences de base :

Toutes les activités essentielles, les compétences sont énoncées par degré ou marche à atteindre de manière successive.

Compétence n°1 : Activité d'aide pratique (Aide au ménage, entretien du linge, courses) déléguée

Pré-requis :

- Niveau de français B2
- Avoir le permis de conduire et un véhicule
- Savoir utiliser une tablette et carefolio
- Comprendre et savoir faire les prestations d'aide pratique : entretien du linge, courses, cuisine (chauffer repas), entretien ménager (ménage, contrôle frigo, chercher courrier, fermer les volets...)

Réaliser l'activité d'aide pratique sous délégation en :

- Lisant dans le dossier de soins et d'accompagnement : histoire de vie, description de situation, le plan de prise en charge, le «i» pour les informations spécifiques, les informations de planification, les notes générales et spéciales (attitudes à avoir)
- Prenant connaissance chez le client des actions, des observations attendues ainsi que des dernières observations
- Réalisant la prestation attendue selon les consignes notamment de stimulation ou de maintien des acquis tout en sachant s'adapter à la situation du jour
- Observant le client, l'environnement et les changements, ceci de manière globale
- Contactant le CMS en cas de doute et en cas de modification de l'état de santé du client, de plainte du client ou d'un proche
- Sachant poser les limites en se référant au cadre posé par les évaluatrices



Compétence n°2 : Documentation

Prérequis:

- Savoir consulter et écrire dans la messagerie électronique
- Savoir utiliser des applications de communication Teams ou autre (Beekeeper)

Documenter par écrit en :

- Transcrivant les observations spécifiques en validant avec le client : changement de comportement, plaintes de tout ordre, suivi des problèmes, changement d'attitude, les demandes qui n'ont pas été évaluées, les prestations qui n'ont pas pu être réalisées (ne pas noter les prestations réalisées, sauf si nouvelle prestation initiée)
- Interpellant la référente de situation ou la permanence si problème de santé

Compétence n°3 : Accompagnement psycho-social

Prérequis: sensibilisation aux troubles neurocognitifs

Adapter l'activité selon les troubles neurocognitifs du client en :

- Reconnaisant les capacités et les ressources de la personne soignée
- Adoptant une communication verbale basée sur le ressenti (colère, tristesse, liées au processus de deuil) et sur l'ici et maintenant (ton de voix calme, questions ouvertes, en simplifiant les messages, par les souvenirs autobiographiques, encourageant et en laissant le temps)
- Adaptant sa communication non-verbale par le contact visuel, la gestuelle et le toucher, en se tenant en face et à la même hauteur
- Adaptant le rythme des prestations
- Rassurant par des repères (temps/espace), par des explications sur ce que l'on fait
- Respectant les habitudes et les préférences selon l'histoire de vie

Compétence n°4 : Prévention et environnement sécurisé

Prérequis :

- Connaître les consignes/directives d'hygiène
- Connaître les procédures internes (chute d'un client, absence du client, urgence santé, décès y compris si suspicion de mort suspecte)

Assurer un environnement sécurisé et adapté à la situation en :

- Connaissant les moyens auxiliaires utilisés par le client et en vérifiant s'il les utilise (sécutel, rolator, etc...)
- Utilisant des techniques ergonomiques pour sa propre sécurité et sa propre santé
- Reconnaisant dans sa manière d'être les premiers signes d'un risque de maltraitance
- Informant le CMS de tout comportement à risque ou agressif
- Quittant le domicile en cas d'agression quelconque (physique, sexuelle...) et en informant directement le CMS, en osant en parler



- Respectant la procédure interne en cas d'urgence vitale
- Respectant la procédure en cas de chute
- Respectant la procédure interne si absence du client
- Respectant la procédure en cas de décès

Compétence n°5 : Compétences sociales

Prérequis:

- Connaître la Charte de l'institution
- Connaître le concept cantonal d'aide pratique

Garantir un savoir-être et un comportement adéquat en :

- Respectant la charte institutionnelle, le secret professionnel et le secret de fonction
- Développant son autonomie et le sens des responsabilités
- Respectant les directives en lien avec la tenue vestimentaire,
- Adaptant sa communication verbale et non verbale, empathique, bienveillante, non-jugeante
- Participant à un climat de travail agréable avec ses collègues et ses supérieurs
- Faisant face aux situations difficiles (stress, conflits...) par une attitude positive et constructive, voire en sollicitant un tiers modérateur
- Véhiculant une image positive de l'institution
- Sachant stopper une conversation qui engage d'autres collègues et/ou d'autres clients tout en restant neutre
- Respectant la distance professionnelle en limitant les informations privées transmises au client, qu'il s'agisse de la sienne ou celle des collègues

Compétence n°6 : Communication

Prérequis :

être informé des prestations fournies par le CMS et les différentes fonctions

Agir dans sa pratique afin d'améliorer la qualité de vie de la personne, de respecter sa dignité et favoriser son auto-détermination, en :

- Vouvoyant les clients et en ne les infantilisant pas
- Adaptant la communication à la situation et vérifiant la compréhension des messages
- Respectant le droit des patients et son libre arbitre
- Respectant le secret professionnel et le devoir de discrétion
- Établissant une relation de confiance et de partenariat avec les patients et les proches aidants
- Collaborant avec l'équipe multidisciplinaire



Compétence n°7 : Amélioration continue

Participer activement à l'amélioration continue des prestations à l'interne du CMS en :

- Agissant selon les procédures institutionnelles
- Proposant des actions améliorant la qualité des prestations et l'organisation
- Proposant des actions évitant les erreurs professionnelles
- Signalant les erreurs professionnelles dans un climat de Just Culture et en participant à leur documentation, voire à leur analyse
- Documentant les plaintes des patients, des proches et des partenaires en les adressant à qui de droit pour suivi et réponse

Compétence n°8 : Être apprenant formateur

Développer les compétences par des interventions d'encadrement et de formation en :

- Contribuant à l'accompagnement et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- S'auto-évaluant régulièrement et en acceptant les hétéroévaluations (formatives et/ou sommatives)
- Mettant en œuvre des opportunités d'apprentissage afin d'acquérir les compétences manquantes ou incomplètes
- Accompagnant des stagiaires

Compétence n°9 : Relevés d'activités

Assurer le relevé des tournées / d'activité de manière optimale (CMS) en :

- Chargeant la tournée
- Démarrant la tournée en temps réel
- Stoppant l'activité en temps réel
- Contrôlant avant de valider la tournée
- Demandant une réévaluation si les temps définis dans la tournée ne correspondent plus (selon la procédure interne)
- Mentionnant les raisons si le temps imparti est dépassé ou systématiquement inférieur dans la rubrique concernée

3. Validation du référentiel :

Document validé par le comité scientifique le : 05.06.24